



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Police municipale

Question écrite n° 4533

### Texte de la question

M Jean-Jacques Weber attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur la situation de la police municipale. Il apparaît en effet qu'en dehors de quelques dispositions prévues dans le code des communes, rien ne fixe réellement et sans ambiguïté leurs attributions. De ce fait, un vide juridique persiste qui les gêne dans le bon fonctionnement de leurs missions quotidiennes (police de stationnement et de la circulation, environnement). Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser ses intentions quant aux mesures qu'il compte prendre pour que leurs attributions soient clairement définies par rapport à la force publique d'État.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a engagé une réflexion d'ensemble sur la sécurité des Français. Des dispositions seront prises au terme de cet examen. Elles concerneront notamment le statut et les missions des polices municipales.

### Données clés

**Auteur :** [M. Weber Jean-Jacques](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4533

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 1988, page 2976